



OBJECTIFS

Le Conseil en V.A.E permet de :

- Valoriser votre expérience et vos compétences
- Acquérir une certification.
- Faire évoluer votre carrière et accéder à de nouvelles fonctions
- Trouver un emploi adapté à vos compétences

PUBLIC

Salariés et travailleurs indépendants (dans le cadre du Conseil en Evolution Professionnelle)

PRÉREQUIS

Justifier d'une expérience d'au moins 1 année.

OUTILS ET METHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

- Un conseil individuel et personnalisé
- Un accompagnement strictement confidentiel

MOYENS D'ENCADREMENT DE LA PRESTATION

Le CIBC Moselle s'engage à adapter chaque prestation aux besoins réels du bénéficiaire.

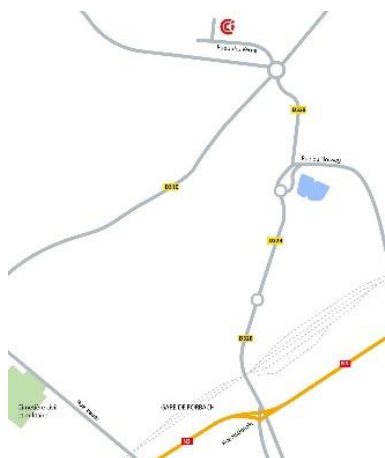
LIEUX DE PRESTATION

CCI Formation / CIBC de la Moselle
Antenne de Metz (siège)
5 rue Jean-Antoine Chaptal 57070 METZ

CCI Formation / CIBC de la Moselle
Antenne de Yutz
2 boulevard BECQUEREL 57970 YUTZ



CCI Formation / CIBC de la Moselle
Antenne de Forbach
EURODEV CENTER
4 rue Jules VERNE
57600 FORBACH



CCI Formation / CIBC de la Moselle
Antenne de Sarreguemines
27 rue du Champ de mars
57200 SARREGUEMINES



CCI Formation / CIBC de la Moselle
Antenne de Sarrebourg
Terrasses de la Sarre
57400 SARREBOURG



Le Conseil en VAE par le biais du CEP est accessible en présentiel et distanciel

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Démarrage possible toute l'année

CONTACTS

Téléphone : 03 87 39 46 00
Mail : cibc@moselle.cci.fr

ACCESSIBILITE



CCI Formation Metz est totalement accessible aux personnes en situations d'handicap
Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap

PROGRAMME

Le conseil V.A.E. se déroule en 1 ou 2 rendez-vous individuels qui comprennent :

- Une analyse personnalisée de votre parcours et de vos expériences professionnelles et/ou bénévoles
- Une recherche sur les certifications, diplômes ou titres - Une identification de la certification la plus pertinente au regard de vos compétences, de votre situation et de votre projet.
- Une information précise sur les démarches à effectuer
- Une information sur le financement de la démarche
- La remise d'un livrable recensant les informations données lors des entretiens

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Evaluation de la satisfaction du bénéficiaire, attestation de présence

DATES

Démarrage possible toute l'année

DISPOSITIONS PRATIQUES

Prestation en individuel



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
- BILANS DE COMPÉTENCES
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



CIBC Moselle / CCI Formation Moselle Métropole Metz - 5, rue Jean-Antoine Chaptal 57070 METZ
03 87 39 46 00 - cibc@moselle.cci.fr - www.cciformation.org/cibc
SIRET : 185 722 022 00125 – N° de déclaration d'activité : 41 57 P 000 957